

Ce que ne pas travailler veut dire. Enquête sur le chômage des jeunes diplômés en Algérie¹

Mohamed MADOUÏ⁽¹⁾

Introduction

Phénomène de société, le chômage des jeunes diplômés reste un objet relativement peu étudié, mais de plus en plus présent dans la sphère politique et médiatique. Parce qu'il est considéré comme l'une des causes majeures de la dégradation des liens sociaux, le chômage n'épargne même plus les diplômés qui font l'expérience de la disqualification sociale, de l'humiliation et du mépris social. Les travaux sociologiques ont déjà mis en évidence les conséquences de « l'épreuve du chômage » (Lazarsfeld, 1930 ; Schnapper, 1994) comme, non seulement, une dégradation du niveau de vie des individus, mais aussi comme l'affaiblissement de leur vie sociale et de leur mise à l'écart du monde du travail et des travailleurs (Paugam, 2006 ; Benarrosh, 2007, 2014). Je veux donc à travers ce papier aider à mieux comprendre comment, de nos jours, les identités collectives peuvent être transformées par l'expérience du chômage.

¹ Ce papier est issu d'une conférence introductive au colloque « L'employabilité et l'insertion des jeunes en Algérie », organisé par la Faculté des sciences économiques et de gestion de l'université de Béjaïa, les 4-5 juin 2014.

⁽¹⁾ Professeur des universités au Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) et chercheur au Laboratoire interdisciplinaire de sociologie économique (LISE-CNRS, UMR 3320)

Au Maghreb, le taux de chômage des diplômés de l'enseignement supérieur est de 30 % au Maroc², 30,5 % en Tunisie et de 22 % en Algérie (les chiffres officiels de l'ONS 2014 parlent de 10 %), c'est dire que la problématique du chômage est au cœur des mouvements sociaux. Ce phénomène déjà au cœur de la révolution tunisienne ne cesse de s'exacerber - souvenons-nous de ce jeune diplômé, devenu marchand ambulant de fruits et légumes, Mohamed Bouazizi qui s'est immolé par le feu fin 2010 et qui a préféré mourir que de supporter le déclassement social et le mépris dans lesquels les pouvoirs publics tiennent toute une jeunesse, qui n'attend qu'un emploi décent-.

Les « diplômés chômeurs » s'organisent alors en créant des associations pour sensibiliser l'opinion et les pouvoirs publics, sur la situation de précarité et de mise en péril de la cohésion sociale. C'est le cas de l'association nationale des diplômés chômeurs au Maroc (ANDCM) créée en 1991, suivie quelques années plus tard du comité national de défense des droits des chômeurs (CNDCC) et du comité national des diplômés chômeurs (CNDC) en Algérie, de l'union des diplômés chômeurs en Tunisie et de l'association mauritanienne des diplômés chômeurs (AMDC), qui montrent à quel point le chômage constitue une catégorie omniprésente du paysage protestataire au Maghreb (Emperador, 2007 ; Baamara, 2012).

Un forum maghrébin pour la lutte contre le chômage et le travail précaire devait être organisé à Alger en février 2013, pour coordonner au niveau régional l'action collective et la mobilisation des chômeurs diplômés au Maghreb. Cette initiative n'est pas sans susciter l'embarras des pouvoirs qui n'ont pas hésité d'ailleurs à empêcher la tenue de ce forum et d'expulser *manu militari* vers leur pays, les représentants des délégations marocaine, tunisienne et mauritanienne.

C'est dire la peur des autorités algériennes de voir les chômeurs se constituer en une force de contestation sociale susceptible de mettre en péril l'ordre social établi. Partant de ce constat, ma contribution se contentera d'aborder trois points essentiels : d'abord dresser un état des lieux du marché du travail en Algérie en mettant en évidence les caractéristiques de la population active et du chômage des diplômés ;

² Direction de la statistique, Activité, emploi et chômage, 2006, Maroc.

j'aborderai dans un second temps la question du vécu du chômage et ce que ne pas travailler veut dire pour des jeunes ayant investi l'université et, enfin, dans un troisième temps, je traiterai de l'action collective et des formes de mobilisation des chômeurs dans un pays où la rente pétrolière qui sert aussi à acheter la paix sociale, les autorités tentent par tous les moyens de désamorcer la lutte des diplômés chômeurs à travers tout le pays, tantôt par la force, tantôt par l'instrumentalisation et la décrédibilisation des associations de chômeurs.

Etat des lieux du marché du travail en Algérie

Disons d'emblée qu'il y a peu très de travaux en Algérie sur le chômage en général et celui des diplômés en particulier. A l'exception de quelques articles, communications ou thèses à dominante économique sur l'emploi et les caractéristiques du marché du travail en Algérie (Bouyacoub, 2002 ; Bouklia-Hassan & Talahite, 2008 ; Arhab, 2010 ; Musette, 2013 ; Benhabib, 2013), il n'y a quasiment aucune recherche sociologique d'envergure sur le chômage des jeunes diplômés. Quelques chiffres extraits essentiellement des données de l'Office national des statistiques (ONS) nous permettront de mettre en évidence certaines caractéristiques du marché du travail en Algérie. La population active est estimée en avril 2013, au sens du BIT, à 11716000 personnes. La population active féminine a quant à elle dépassé les deux millions (2 288 000) formant ainsi 19,5 % de l'ensemble de la population active. L'accès de la femme à l'éducation et notamment à l'enseignement supérieur conditionne fortement sa participation au marché de travail. Le taux d'activité de la population âgée de 15 et plus est passé à 41,5 % ; décliné par sexe, le taux d'emploi des hommes est de 66,3 % contre 16,3 % pour les femmes. Cependant, des disparités importantes résident entre les deux sexes, mais l'écart se réduit à mesure que s'élève le niveau d'instruction; si nous assistons à un écart de près de 50 points entre le taux d'activité des hommes et celui des femmes sans diplômes, ce dernier est réduit à 14,1 points auprès des diplômés de l'enseignement supérieur. L'accès de la femme à l'éducation et notamment à l'enseignement supérieur conditionne fortement donc sa participation au marché de travail. L'emploi féminin se concentre

essentiellement dans le secteur public qui regroupe à lui seul 61,2 % de l'emploi féminin total.

Jusqu'à la fin des années 1990, l'Algérie est l'un des pays au monde, à niveau de revenu par tête équivalent, le plus touché par le chômage. Entre 1990 et 2000, le niveau de chômage a atteint plus de 20 % de la population active. Ce taux de chômage est aujourd'hui divisé par deux et ramené à 9,8 % si l'on en croit les chiffres publiés par l'Office National des Statistiques (ONS, avril 2014). La population au chômage au sens du BIT est estimée à 1 151 000 personnes alors qu'il avait franchi la barre des 2 millions en 1995. Face au chômage, on assiste à des disparités assez significatives selon l'âge, le sexe et le niveau d'instruction ; le taux de chômage s'établit à 8,8 % chez les hommes, mais atteint 14,2 % chez les femmes. Le taux de chômage des femmes connaît une véritable chute passant en un an de 16,3 % à 14,2 % en avril 2014. Le chômage touche également beaucoup plus les zones urbaines (10,7 %) que rurales (8,7 %).

Mais le facteur le plus discriminant dans ces évolutions différenciées réside dans le niveau d'instruction et, plus précisément, le diplôme obtenu. En effet, nous enregistrons une baisse continue du taux de chômage des diplômés de l'enseignement supérieur qui est passé de 21,4 % à 14,3 % entre 2010 et 2013, pour atteindre 13 % en avril 2014. Mais ces chiffres sont à considérer avec beaucoup de réserve étant donné le poids en Algérie du sous-emploi et de l'emploi non structuré ou informel qui affecte plus particulièrement les jeunes à la recherche du premier emploi. Toutefois, le salariat reste la forme dominante d'emploi puisqu'il touche deux salariés sur trois (65,3 %), tout en enregistrant un léger recul par rapport à l'auto-emploi. La grande majorité des salariés travaille dans le secteur des services (61,4 %), suivi par le bâtiment (16,5 %), l'industrie (12,6 %) et l'agriculture (9,5 %). L'industrie, l'un des secteurs moteurs de la croissance dans les années 1970, perd ainsi son rôle de pourvoyeur d'emploi. L'agriculture n'est pas en reste puisque l'exode rural a fini par avoir raison de l'emploi agricole qui était passé de près de 50 % en 1967 à seulement près de 10 % de l'emploi total en 2014.

	Masculin	Féminin	Total
Taux d'activité			
15 ans et plus	66,3	16,3	41,5
15-24 ans	42,3	8,7	25,7
25-54 ans	89,4	23,6	56,3
25-34 ans	89,4	30,5	60,8
35-54 ans	89,3	18,8	52,9
15-59 ans	74,0	18,3	46,2
60 et plus	16,6	1,8	9,6
55-59 ans	62,5	6,2	34,8
55-64 ans	47,6	4,9	27,2
65 ans et plus	8,9	1,0	5,1
Ratio emploi population			
15 ans et plus	60,5	14,0	37,5
15-24 ans	32,8	5,5	19,3
25 ans et plus	69,9	16,9	43,5
Taux de chômage			
Ensemble	8,8	14,2	9,8
Jeunes (16-24 ans)	22,4	36,7	24,8
Adultes (25 et +)	6,1	10,8	7,1
Rapport entre le taux de chômage des jeunes et taux de chômage des adultes	3,7	3,4	3,5
Proportion des jeunes chômeurs sur le total des chômeurs	41,2	34,2	39,3
Proportion des jeunes chômeurs sur le total des jeunes (15-24 ans)	9,5	3,2	6,4
Taux de chômage de longue durée	6,0	8,9	6,6
Incidence du chômage de longue durée	66,8	58,7	64,5
% des jeunes 15-24 ans ni dans la force de travail ni scolarisés	13,3	35,8	24,4

Tableau 1 : Quelques indicateurs clés du marché du travail (en %)

Source : Enquête Emploi-Chômage, avril 2014, Office National des Statistiques.

Selon un rapport du conseil national économique et social (CNES), le chômage est de 24,8 % chez les jeunes de la tranche d'âge des 16-24 ans (1 jeune actif sur 4) ainsi que pour les universitaires (16,1 %). L'OIT avance le chiffre de 21,4 % pour l'Algérie, 18,9 % pour l'Egypte et 17,4 % pour le Maroc. En observant l'évolution du chômage par niveau de qualification, force est de constater que le chômage des jeunes non ou faiblement qualifiés diminue au moment même où celui des diplômés augmente. En termes d'insertion sur le marché du travail et contrairement à ce qui se produit dans les pays développés, les jeunes diplômés en Algérie sont ceux qui sont les plus exposés au chômage alors que logiquement le diplôme devrait les protéger du risque du chômage. Les perspectives de trouver un emploi pour les personnes ayant achevé un cursus universitaire ne sont plus réjouissantes. L'une des explications de ce phénomène est qu'il existe une forte inadéquation entre l'offre et la demande de compétences qui est un problème structurel du marché du travail en Algérie et plus largement de la région MENA. Ceci révèle une croissance dans l'inadéquation entre les qualifications et la demande formulée par les entreprises et les administrations. Le système d'éducation et de formation se déconnecte de plus en plus du marché du travail, lequel intègre plus facilement les demandeurs d'emploi non qualifiés (Bouklia-Hassan & Talahite, 2008).

	Masculin	Féminin	Total
Niveau d'instruction			
Sans instruction	2,9	4,3	3,1
Primaire	7,3	8,8	7,4
Moyen	11,2	16,2	11,7
Secondaire	7,4	14,1	8,9
Supérieur	9,7	15,9	12,6
Diplôme obtenu			
Aucun diplôme	8,2	10,7	8,5
Diplômé de la formation professionnelle	10,2	16,7	11,9
Diplômé de l'enseignement supérieur	10,0	15,9	13,0
TOTAL	8,8	14,2	9,8

Tableau 2 : Taux de chômage selon le niveau d'instruction, le diplôme obtenu et le sexe (%)

Source : enquête Emploi-Chômage, avril 2014, Office National des Statistiques

Les entreprises algériennes se plaignent de ne pas trouver « chaussures à leur pied », autrement dit, elles reprochent à l'université de ne pas préparer, suffisamment, les étudiants aux métiers recherchés par les entreprises et les universités reprochent aux entreprises de ne pas savoir très exactement formuler leurs besoins en termes de compétences. Les deux mondes se tournent le dos et il est vrai qu'aujourd'hui (2016), à l'exception de l'emploi public, il est très difficile pour un jeune diplômé d'accéder au marché du travail si ce n'est sur des emplois peu ou non qualifiés. Les jeunes diplômés ont même intériorisé les petits boulots et la précarité qui les accompagne comme un passage obligé vers un emploi décent et qualifié. Cette déconnexion entre le système éducatif et le monde productif entraîne de nombreuses conséquences (Bouklia-Hassan et Talahite, 2008) :

- Un gaspillage de ressources humaines car un investissement en capital humain a été financé grâce en grande partie à l'Etat, sans que ce capital constitué ne soit utilisé et ne contribue à la croissance

- Le chômage des jeunes diplômés impacte le comportement individuel : sachant qu'il est plus facile de s'insérer sur le marché du travail en étant peu ou non qualifié, le jeune est tenté de ne pas investir dans sa formation et préfère sacrifier l'école au travail formel et/ou informel et à acquérir une expérience professionnelle plutôt que d'investir dans sa formation.

Pour éviter d'entrer sur le marché du travail, nombreux sont les étudiants qui préfèrent prolonger leur scolarisation pour ne pas avoir à affronter la réalité d'un marché du travail peu accessible aux jeunes diplômés.

Les pouvoirs publics tentent de répondre aux préoccupations des jeunes à travers l'amélioration des dispositifs d'insertion déjà existants. Ainsi, les bénéficiaires du dispositif d'attente à l'insertion professionnelle (DAIP), ouverts aux diplômés universitaires, aux techniciens supérieurs et candidats à l'insertion professionnelle, verront la durée du contrat de placement passer d'un an à trois ans lorsque l'employeur est une administration, avec possibilité de renouvellement. De la même façon, les bénéficiaires du contrat d'insertion des diplômés de la formation professionnelle auprès des entreprises du secteur économique ont désormais la possibilité de renouveler leur contrat pour une durée de douze mois. S'agissant

du dispositif du contrat de travail aidé (CTA), les diplômés universitaires et les techniciens supérieurs, placés auprès d'une entreprise durant trois années, conserveront la même contribution publique à leur salaire, alors que les sortants de l'éducation nationale et de la formation professionnelle bénéficieront, quant à eux, d'une période de placement de trois années au lieu de deux, avec le maintien de la subvention publique versée à leur entreprise. L'Etat encourage fortement les entreprises du secteur privé notamment à accorder la priorité aux jeunes diplômés dans leur processus de recrutement. L'Etat a mis également en place toute une série d'aides aux entreprises sous forme d'abattement des charges patronales et de cotisation à la Sécurité sociale en contrepartie du recrutement des jeunes demandeurs d'emploi.

Face à la massification du chômage qui touche de plus en plus les populations qualifiées, l'Etat algérien a mis en place d'autres dispositifs qui privilégient le développement de l'entrepreneuriat comme moyen d'endiguer le chômage des diplômés (Madoui, 2012). L'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ) a été créée en 1998 et s'adresse donc aux jeunes diplômés mais sans emploi âgés entre 18 et 35 ans. Ainsi, entre 2010 et 2013, ce sont quelque 378 250 emplois qui ont été créés dans le cadre de ce dispositif et concerne tous les secteurs d'activité : les services (transport de voyageurs et de marchandises), l'agriculture, l'artisanat, l'industrie, le bâtiment, les professions libérales, la pêche, etc.

Il s'agit ensuite de l'agence nationale de gestion du micro-crédit (ANGEM) (dispositif mis en place par la CNAC) destinée aux chômeurs âgés non qualifiés âgés entre 30 et 50 ans pour leur permettre d'accéder aux financements bancaires. Ce type de dispositif bénéficie beaucoup aux femmes qui trouvent dans le microcrédit une opportunité de s'affirmer économiquement et socialement. Pour les unes, c'est une occupation, et, pour les autres, une réponse à un besoin financier. Cependant, la tendance pour les femmes bénéficiaires du crédit ANGEM se focalise sur des métiers traditionnels : couture, broderie, préparation de gâteaux et autres mets. Des travaux réalisables à domicile et sans contrainte de temps, c'est cela justement ce que recherchent surtout les mères de famille.

Les dispositifs se succèdent et s'empilent mais peinent à déboucher sur de vrais emplois. A trop vouloir lutter contre l'exclusion, on court parfois le risque de la produire. Parce qu'ils ne peuvent remplir toutes les conditions pour entrer dans un dispositif, des jeunes pourtant en grande difficulté échappent à des mesure de réinsertion. Et puis, bénéficier d'une mesure, c'est d'abord accepter de reconnaître un handicap social qui limite l'employabilité ; et enfin la stigmatisation qui en résulte peut dès lors s'avérer plus discriminante encore.

Après avoir planté le décor, voyons maintenant comment est vécue l'expérience du chômage par les jeunes diplômés.

L'épreuve du chômage ou ce que « ne pas travailler veut dire »

Les sociologues ont longtemps abandonné aux économistes l'étude des mécanismes de production du chômage en se contentant de ne s'intéresser qu'à sa dimension subjective. S'effectue alors une sorte de division scientifique du travail : aux économistes la théorie du chômage et les déterminants de la pénurie d'emploi, aux sociologues le ressenti et le vécu des chômeurs et ce que l'absence du travail et la privation d'emploi veulent dire.

Parce qu'il est souvent considéré comme une des causes majeures de la désagrégation des liens sociaux, le chômage mobilise les chercheurs en sciences sociales. Il a été souvent étudié comme un processus de cumul progressif de handicaps. Les premières grandes enquêtes sociologiques sur ce sujet, notamment celle de Paul Lazarsfeld en Autriche datent des années 1930 au cours de la période bien connue de crise économique où le chômage avait atteint des sommets.

Emmenée par Paul Lazarsfeld (1981), chercheur qui acquiert une renommée mondiale après son émigration aux USA, l'équipe de sociologues montre à partir de la petite localité de Marienthal en Autriche, combien le chômage produit du découragement et du repli sur soi. Parce qu'il rythmait les occupations, l'emploi servait de repère pour l'organisation de la vie quotidienne et de moteur de la vie sociale. Avec le chômage, le temps libre s'accroît mais la fatigue et la lassitude prennent le dessus aux dépens de multiples

loisirs (théâtre, cinéma, bibliothèque municipale, etc.) auxquels les chômeurs pourraient davantage s'adonner.

Cette question a fait l'objet de beaucoup moins de travaux pendant les Trente Glorieuses, l'exception peut-être du travail de Raymond Ledrut (Ledrut, 1966) qui est passé un peu inaperçu, à une époque où le chômage était un phénomène purement conjoncturel. Ce n'est qu'à la fin des années 1970 après deux chocs pétroliers que les recherches sur le chômage vont reprendre aussi bien en économie et en sociologie que dans le domaine des politiques sociales (Paugam, 2006).

L'ouvrage de D. Schnapper « l'épreuve du chômage » (1981) a marqué en France le début d'un intérêt certain pour ce type de recherches. Il constitue encore aujourd'hui une référence au-tant pour son contenu que pour la démarche méthodologique qu'il représente (se former à l'enquête par entretiens semi-directifs et apprendre à élaborer une typologie des expériences vécues).

L'épreuve du chômage repose sur des entretiens semi-directifs menés auprès d'une centaine de chômeurs entre novembre 1978 et juin 1980. L'auteur se livre à une analyse de l'attitude des différents groupes sociaux à l'égard du chômage. Sur ce sujet sensible, Serge Paugam (2006) constate que l'on assiste trop souvent à deux visions qui se tournent le dos ; l'une compatissante qui met en avant la détresse morale et psychologique des chômeurs, l'autre qui les rend responsables de leur situation.

Trois traits communs définissent la condition de chômeur : l'absence de participation aux activités et rythmes collectifs (travail/non-travail, semaine/week-end, etc.), la perte des repères (chemin pour aller au travail, chez le coiffeur, à la banque, etc.) et la remise en question de l'identité personnelle et sociale, qui varie beaucoup en fonction de l'attitude à l'égard du travail. Ces traits communs n'excluent cependant pas l'extrême diversité des vécus du chômage, qui dépendent également de l'aptitude à se donner des activités de substitution, de l'importance et de la densité des réseaux de sociabilité et de la capacité d'intégration familiale. D. Schnapper distingue ainsi trois types-idéaux de chômage :

Le chômage total qui se caractérise par l'ennui, la désocialisation et la honte. Il constitue l'expérience de la grande majorité des ouvriers, de certains employés et dans une moindre mesure de cadres d'origine

modeste ; c'est-à-dire de tous ceux pour lesquels le travail représente tout : il apporte non seulement une activité et un salaire, mais aussi une raison d'être, un sentiment d'utilité et de reconnaissance sociales (Paugam, 2006). Ensuite, le chômage inversé qui concerne essentiellement une population jeune, d'origine sociale moyenne, voire supérieure et pour laquelle cette expérience correspondrait à « des vacances prolongées », un moyen d'avoir du temps pour soi pour s'adonner à ses passions et à ses loisirs. Enfin, le chômage différé qui correspond à la catégorie des cadres et qui se caractérise par la recherche active d'un emploi. Ces cadres ne supportant pas « l'épreuve du chômage » vont continuer à se comporter comme des actifs et à maintenir par la force des choses les normes du monde du travail.

La socialisation comme nous le savons permet à chaque individu de tisser les fils de ses appartenances multiples, or la rupture d'un des liens sociaux entraîne souvent la désagrégation des autres liens que Serge Paugam (2006) résume dans quatre liens principaux :

Le lien de filiation où la solidarité entre les parents et les enfants constitue une forme d'expression de ce lien. Cette solidarité est fragile et peut se défaire à l'occasion de l'épreuve du chômage. Le lien de participation élective qui relève de la socialisation extrafamiliale au cours de laquelle l'individu se met en contact avec d'autres individus qu'il apprend à connaître dans le cadre de groupes divers et d'institutions. L'épreuve du chômage met à mal ce lien de participation élective également. Le lien de participation organique qui se forme dans le cadre de l'école et se poursuit dans le monde du travail. Le chômage est donc en ce sens une rupture au moins partielle de ce lien de participation organique. Enfin, le lien de citoyenneté qui repose sur le principe de l'appartenance à un Etat, une nation, la participation citoyenne se manifeste à travers des actions comme voter, militer, s'engager, participer à l'édification de la société civile, etc. Le chômage met à dure épreuve ce lien ; les personnes au chômage se désintéressent peu à peu de ces formes de participation à la vie sociale et finissent par se replier sur eux-mêmes.

Les quelques entretiens que j'ai conduit de façon informelle avec des jeunes diplômés algériens que j'ai eus l'occasion d'interroger lors de mes différents déplacements en Algérie, m'ont tous exprimé ce sentiment de désocialisation. Ils ressentent même du mépris social

et parfois de la honte à l'idée même de ne pas travailler alors qu'ils ont un diplôme en poche. Le regard de la famille est celui sans doute le plus difficile à supporter tellement les parents, notamment ceux des couches populaires, ont mis beaucoup d'espoir dans la scolarisation et la qualification de leurs enfants afin de leur éviter de reproduire le travail pénible et peu rémunéré du père ouvrier ou paysan. Comme l'exprime Kamel, 25 ans, licencié en sociologie de l'université de Béjaia, au chômage depuis l'obtention de son diplôme en 2011.

« Le plus dur est de supporter le regard de la famille qui a mis beaucoup d'espoir dans mes études. Aujourd'hui, ils souffrent de me voir au chômage alors que j'ai une licence. J'ai pourtant frappé à toutes les portes pour trouver du travail, mais toujours rien. J'ai l'impression d'être un fardeau pour ma famille. Ce n'est pas normal qu'à mon âge, je demande de l'argent à mon père pour acheter mes cigarettes ou mes vêtements. Le plus dur c'est le regard des autres qui te considèrent comme un vaut-rien. Du coup j'accepte n'importe quel boulot le plus souvent des boulots qui ne demandent aucune qualification et que je dois faire pour gagner un peu d'argent. Mais psychologiquement c'est dur à supporter de travailler avec des personnes non qualifiées alors que moi j'ai une licence en poche. J'ai l'impression d'avoir perdu mon temps ».

Même attitude chez Yacine, 27 ans titulaire d'un master en gestion qui cumule des périodes de chômage et de petits boulots sans jamais parvenir à obtenir un poste à la hauteur de sa qualification.

« En allant jusqu'au master, je pensais que j'étais armé contre le chômage et que je trouverai rapidement un travail dans le domaine de la gestion des ressources humaines dans une entreprise privée ou publique. Malgré les nombreuses candidatures spontanées, je n'ai décroché que quelques entretiens qui n'ont débouché sur rien..A chaque fois on vous dit qu'on va vous rappeler mais toujours rien. Ici

en Algérie, il n'y a que le piston qui marche, peu importe si vous êtes diplômé ou pas, l'essentiel est d'avoir quelqu'un qui a du pouvoir et qui pourra vous trouver un travail décent et bien rémunéré. Malheureusement, ce n'est pas mon cas, je suis fils de paysan qui n'a aucune relation pour pouvoir trouver un travail... Pendant toutes ces périodes de chômage, on devient aigri et on en veut à tout le monde. Mes parents sont les premiers à me renvoyer une image négative de moi-même sans parler des autres qui vous regardent comme si vous êtes à leur charge... J'ai vu des jeunes qui ont arrêté leurs études au niveau du collège ou du lycée qui réussissent mieux que moi. Je me demande finalement pourquoi j'ai fait toutes ces études pour rien si au final on ne me propose que des emplois de faible qualification... J'ai vraiment la rage ! ».

Le chômage est souvent associé à la « mort sociale » et à la honte. C'est ce qu'a ressenti Djamel (28 ans), titulaire d'un master en informatique de la longue période qu'il a passé au chômage :

« Pour moi le chômage surtout quand on est diplômé est une sorte de gâchis, une mort sociale. Je passais mes journées à ne rien faire, et le plus dur dans tout ça est la honte qu'on ressent à chaque fois qu'on me demande ce que je fais dans la vie. Au début, je disais que je recherchais du travail ou j'inventais des activités style travail à domicile... Comme je suis informaticien, les gens croyaient que je travaille en effet à la maison. Parfois, j'ai vraiment honte de ma situation, c'est surtout le regard de la famille qui est dur à supporter. On me fait comprendre que je suis en trop et que je suis un boulet pour eux. Ne pas travailler c'est vraiment mourir un peu. Je me sens parfois inutile. J'en veux beaucoup à nos dirigeants car à quoi sert de former des générations de jeunes si on ne leur garantit pas un emploi. Moi je n'ai personne dans ma famille qui pourrait me pistonner et m'aider

à trouver un travail. C'est une famille modeste et c'est pour cela que j'ai vraiment la rage envers l'Etat ».

Les travaux sociologiques sur l'analyse des carrières des individus ont déjà mis en évidence la dialectique qui lie statut social et modes d'emploi. Comme le souligne à juste titre Djamel, l'environnement social de l'individu pèse lourdement sur son destin professionnel. On sait aujourd'hui combien la famille joue un rôle important dans l'installation professionnelle ou encore l'entrée dans certaines filières d'activité notamment quand le jeune aborde pour la première fois le marché du travail. Les employeurs eux-mêmes préfèrent s'en remettre à leurs réseaux de connaissances (relations amicales, connaissances professionnelles, associations d'anciens élèves, etc.) que de passer par les chemins de pôle emploi ou d'agences de placement. L'employeur est ainsi assuré du sérieux et de la bonne intégration du salarié qu'il recrute (Lallement, 2007).

Le capital social joue ainsi un rôle important. Pierre Bourdieu le définit comme :

« L'ensemble des ressources actuelles ou potentielles d'un réseau durable de relations plus ou moins institutionnalisées d'interconnaissance et d'inter-reconnaissance; ou en d'autres termes, à l'appartenance à un groupe comme ensemble d'agents qui ne sont pas seulement dotés de propriétés communes, mais sont aussi unis par des liaisons permanentes et utiles »³.

Le volume du capital social que possède un individu particulier dépend de la l'étendue du réseau de relations qu'il peut effectivement mobiliser et du volume du capital (économique, culturel, symbolique) possédé en propre par chacun de ceux auquel il est lié. Autrement dit, le réseau de relations est le produit de stratégies d'investissement social qu'il faut entretenir « pour produire des liaisons durables et utiles ». Le capital social est compris ici comme un bien individuel et intéressé des relations sociales. Selon P. Bourdieu, les usages

³ Actes de la recherche en sciences sociales, n°31, janvier 1980.

du capital social ne font de surcroît que multiplier les effets de domination imputables à la possession de capitaux économique et culturel.

Dans son article fondateur « la force des liens faibles », M. Granovetter (1985, 2000) souligne le rôle fondamental des réseaux sociaux dans l'action économique. Il oppose les liens faibles aux liens forts ; les premiers sont un moyen pour les individus de se saisir de certaines opportunités qui se présentent à eux ; au contraire, les liens forts qui engendrent la cohésion sociale, se traduisent par une fragmentation de l'ensemble social. Les moyens utilisés par les individus pour trouver un emploi sont de trois catégories : la démarche directe (candidature spontanée) ; les médiations formelles telles que les annonces privées ou publiques de placement ; les contacts personnels pour lesquels il existe un intermédiaire entre l'emploi et la personne qui va l'occuper. Dans son enquête par questionnaire (266) sur les moyens employés par les cadres et les techniciens afin de trouver un emploi, 56 % ont réussi grâce à un contact personnel (31 % sont des liens familiaux, 69 % des liens de nature professionnelle) ; 19 % par des moyens formels (annonces, agences de placement) et 19 % par démarche directe (spontanée). Les liens faibles sont donc plus efficaces que les liens forts (thèse critiquée par Bourdieu pour le caractère aliénant des liens faibles).

Les travaux de Granovetter sont confirmés en France par les travaux de Michel Forsé (2001)⁴. De l'exploitation de l'enquête de l'INSEE de 1994, il tire des conclusions convergentes. Près de 35 % des individus interrogés ont eu accès à l'emploi grâce à un capital social qu'ils ont su mobiliser : famille (6,3 %), relations personnelles (19,5 %), école ou organisme de formation (4,1 %) ou encore relation avec employeur (5,7 %). L'ANPE et les autres organismes de placement (13,3 % des cas). S'il est difficile à l'aide de ces données de discriminer avec exactitude liens faibles et liens forts, il apparaît néanmoins que le soutien familial (lien fort) est le plus sollicité par les jeunes, ruraux, mal lotis en ressources scolaires et membres des classes populaires. Le réseau scolaire (lien faible) est,

⁴ Forsé, M. (2001, janvier). « Capital social et emploi », l'année sociologique, 1997 ; voir aussi « Rôle spécifique et croissance du capital social », *Revue de l'OFCE*.

au contraire, davantage mobilisé par des jeunes urbains, détenteurs de diplômes et haut placés dans l'échelle sociale.

En Algérie, il faudrait sans doute des enquêtes similaires et plus poussées pour analyser le poids du capital social dans l'insertion professionnelle des jeunes et de comparer la manière dont les diplômés issus de milieux populaires vivent leur expérience du chômage en comparaison avec celles des jeunes issus des milieux favorisés où le capital social joue un rôle prépondérant.

L'action collective et les formes de mobilisation des chômeurs

Touchés de plein fouet par le chômage, les jeunes chômeurs parmi lesquels une proportion non négligeable de diplômés s'organisent en association pour sensibiliser l'opinion et les pouvoirs publics à leur condition de chômeurs et pour faire connaître leurs revendications. Derrière les chiffres du chômage et les polémiques qui alimentent les débats politiques, la figure du chômeur prend les traits d'un jeune de moins de trente ans, souvent diplômé, cherchant un emploi depuis plus d'un an et n'ayant comme expérience que l'accumulation de petits boulots. Ces « sales boulots » comme ils disent (emplois aidés dans les collectivités locales, manutentionnaire, livreur ou surveillant dans un établissement scolaire) sont le lot commun des jeunes qui attendent désespérément un emploi stable et de meilleure facture, qui n'arrive pas malgré l'embellie financière dont jouit le pays depuis ces quinze dernières années.

Ces chômeurs excédés passent à l'action. Dans tout le pays, des étudiants diplômés se prennent en charge et n'entendent pas rester muets. A Laghouat, des étudiants diplômés se sont rassemblés devant l'Agence nationale de l'emploi (ANEM) en février 2013, pour brûler leurs diplômes. Un geste symbolique fort qui nous rappelle un autre drame celui des sans-papiers, les harragas » qui eux-aussi, brûlent leurs papiers, brûlent leur identité et parfois même leur vie en traversant clandestinement la Méditerranée. Parfois, ce sont ces mêmes diplômés chômeurs qui tentent l'aventure ailleurs dans l'espoir d'une vie meilleure. Ce geste de désespoir montre à quel point le chômage constitue une bombe à retardement même si les pouvoirs publics tentent de la désamorcer à coup d'instrumentalisation du mouvement des chômeurs ou tout simplement en acheter la paix sociale en

multipliant des dispositifs (emplois aidés, l'auto-entrepreneuriat, etc.) qui enferment davantage ces jeunes dans des emplois précaires.

En dépit de ces tentatives d'instrumentalisation et de tous les subterfuges que le système déploie pour casser le mouvement des chômeurs (allant jusqu'à accuser le leader de la CNDDC Tahar Belabès de comploter contre l'intégrité du pays), ce dernier résiste à toutes les tentatives de noyautage et de récupération. L'apport d'Albert Hirschmann (*Défection et prise de parole*, Paris, Fayard, 1995) est ici intéressant pour rendre compte de la capacité du mouvement de chômeurs diplômés à refuser la défection et à prendre la parole pour revendiquer le droit à un emploi stable et décent¹⁰.

Le malaise collectif qui est à l'origine du tournant politique des «révolutions» arabes et des mouvements de protestation politique et sociale qui lui succèdent (manifestations, sit-in et grèves), ne peut être analysé et compris que si l'on arrive à explorer les représentations collectives, notamment en matière de justice sociale et du rôle de l'État en tant que garant de l'égalité en dignité et de l'égalité des chances entre citoyens (Melliti, 2014).

Conclusion

Les différentes recherches consacrées au chômage montrent que la situation de non emploi est une expérience difficile, voire dramatique pour les individus. L'emploi offre un statut, une place dans la société, il permet aux personnes qui en disposent de jouir d'une identité valorisée (Bourguignon et Herman, 2007), ils se sentent reconnus dans leur famille, dans leur quartier, dans la société. A l'opposé, l'absence d'emploi renvoie une image dévalorisante ; les chômeurs sont fréquemment perçus comme des « fainéants », des « assistés », des « inutiles au monde », pour reprendre l'expression de Robert Castel, ils forment un groupe qu'on peut qualifier de « stigmatisé ». Cela s'explique, en partie, par la place centrale que le travail a prise dans nos vies. Tout d'abord être au chômage, c'est ne plus avoir de salaire, principale source de revenus d'une famille. Mais au-delà du salaire, c'est sa fonction socialisatrice qui le rend si indispensable car le travail offre aux individus des buts et un sens à leur vie, notamment celui d'être utile à la société, cette même utilité sociale qui lui procure un statut, une position et une identité sociale.

Etre au chômage dans un monde où le travail est érigé en véritable institution entraîne inéluctablement une forte crise identitaire (Sainsaulieu, 1985 ; Dubar, 2000).

L'on comprend donc pourquoi les jeunes diplômés s'organisent, font entendre leur voix et prennent la parole pour exprimer leur désarroi face à un chômage de plus en plus inquiétant. Les revendications des jeunes et particulièrement les diplômés d'entre eux (Emperador, 2007 ; Ben Sedrine & Geisser, 1997 ; Hafaïedh, 2000), en matière d'accès à l'emploi et à une forme de citoyenneté réelle et non seulement juridique, expriment l'ampleur des frustrations générées par ce décalage entre, d'un côté, les imaginaires et les attentes des populations et, de l'autre, les effets désormais limités de l'action redistributive de l'État et les conséquences d'un modèle politique clientéliste et népotiste mis en place au fil du temps (Melliti, 2011).

Bibliographie

Arhab, B. (2010). *Contribution à la réflexion sur la promotion de l'emploi et la lutte contre le chômage en Algérie : étude analytique et empirique*, [Thèse de doctorat en économie, université de Béjaïa].

Baamara, L. (2012). (Més) aventures d'une coalition contestataire : le cas de la Coordination nationale pour le changement et la démocratie (CNCD) en Algérie. *L'Année du Maghreb*, VIII.

Bennarosh, Y. (2014). *Les sens du travail. Migration, reconversion, chômage*, PUR - Presses universitaires de Rennes, (coll). « Le sens social ».

Bennarosh, Y. (2007). Le travail vu du chômage, une comparaison hommes – femmes, français(e)s et migrant(e)s. Dans D. Meulders (dir), *Marché du travail et genre dans les pays du Maghreb. Quels marchés du travail ?*, Documents du MAGE, (11), 101-130.

Benhabib, L. (2013). *Le chômage des jeunes en Algérie : l'enjeu des inégalités de diplôme et de genre*. Communication aux XXX^{ème} journées du développement « Ethique, entrepreneuriat et développement », Association Tiers-Monde, Marrakech : Université Cadi Ayyad, 29-31 mai.

Ben Sedrine, S. & Geisser, V. (1997). Les diplômés à la sortie de l'université. *Monde Arabe-Maghreb-Machrek*, (157), 17-28.

Bouklia-Hassan, R., & Talahite, F. (2008). Marché du travail, régulation et croissance économique en Algérie. *Revue Tiers-Monde*, 2 (194), 413-437.

Bourdieu, P. (1980). Le capital social : notes provisoires, *Actes de la recherche en sciences sociales*, (31).

Bourguignon, D., & Herman, G. (2007). Le chômage analysé à la lumière de la stigmatisation. Dans G. Herman, *Travail, chômage et stigmatisation* (pp. 145-176), Paris : De Boeck Supérieur.

Bouyacoub, A. (2002, 27-29 avril). Emploi, formation et employabilité en Algérie : Quelle problématique ? [Conférence]. euromaghrébine sur la formation, OIT. Alger.

Dubar, C. (2000). *La crise des identités. L'interprétation d'une mutation*, Paris : PUF.

Emperador, B. (2007). Diplômés chômeurs au Maroc : dynamiques de pérennisation d'une action collective plurielle. *L'Année du Maghreb*, Vol. III.

Forsé, M. (1997). Capital social et emploi. *L'année sociologique*

Granovetter, M. (2000). *Le marché autrement*, Paris : Desclée de Brouwer.

Granovetter, M. (1985). Economic Action and Social Structure: The problem of the Embeddedness. *American Journal of Sociology*, 481-510.

Hafaïedh, A. (2000). Trajectoires de chômeurs diplômés en Tunisie : l'attente, l'ailleurs et la conversion. Dans V. Geisser (dir.), *Diplômés maghrébins d'ici et d'ailleurs* (pp. 122-136). Paris : CNRS.

Lallement, M. (2007). *Le travail, une sociologie contemporaine*. Paris : Gallimard.

Lazarsfeld, P. (1981). *Les chômeurs de Marienthal*. Paris : Minuit (édition originale 1932).

Ledrut, R. (1966). *Sociologie du chômage*, Paris : PUF.

Madoui, M. (2012). *Entreprises et entrepreneurs en Algérie et dans l'immigration. Essai de sociologie économique*. Paris : Karthala.

Melliti, I. (2011). Les jeunes et le travail en Tunisie. Dans M. Vultur & D. Mercure (dir.), *Perspectives internationales sur le travail des jeunes* (pp. 87-106) Québec : Les Presses de l'Université Laval.

Melliti, I. (2014). Économies morales et légitimités politiques au Maghreb. Perspectives comparées sur les sentiments d'injustice et le bien commun. *Le Carnet de l'IRMC*, Consulté le 24 janvier 2014 sur <http://irmc.hypotheses.org/1358>

Musette, M.-S. (2013, 29 octobre). Le marché du travail en Algérie : une vision nouvelle ? [Communication aux journées de l'entreprise algérienne : emploi, formation et employabilité, Alger].

Paugam, S. (2006). L'épreuve du chômage. Une rupture cumulative des liens sociaux. *Revue européenne des sciences sociales*, (T. XLIV), (135), 11-27.

Sainsaulieu, R. (1985). *L'identité au travail*. FNSP.

Schnapper, D. (1981). *L'épreuve du chômage*. Paris : Gallimard.